



Normandie Céréales

ARVALIS
Institut du végétal

N°8 - Céréales
9 novembre 2011

Analyse de la situation

Céréales

Animateur référent

ARVALIS-Institut du végétal

Anne-Sophie COURTY

Tel : 02 31 71 13 91

as.courty@arvalisinstitutduvegetal.fr

Animateur suppléant

ARVALIS-Institut du végétal

Clémence ALIAGA

Tel : 02 32 07 07 40

c.aliaga@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Daniel GENISSEL

Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture de
Normandie.

Les parcelles semées plus tôt (fin septembre-début octobre) sont actuellement au stade début ou fin tallage. Les parcelles semées entre le 1^{er} et le 27 octobre sont entre les stades 1 et 3 feuilles. Les dernières parcelles semées (fin octobre-début novembre) sont en cours de levée.

Avec les conditions humides de ces derniers jours, l'activité des limaces a légèrement augmenté cette semaine dans 4 parcelles sur 22. Les dégâts faibles observés sont de l'ordre de 2 à 5% de plantes attaquées sur 3 parcelles. Une parcelle de blé au stade 1 feuille dans la Manche dépasse le seuil de nuisibilité avec 30% de plantes attaquées. Il est conseillé de poursuivre les observations pour les blés et les orges qui n'ont pas atteint le stade début tallage, en particulier en cas de sols motteux.

Comme la semaine dernière l'activité des pucerons sur blé et orge est faible dans les parcelles du réseau. Des pucerons sont signalés sur 2 parcelles de blé semées fin septembre-début octobre et 1 parcelle d'orge. Ils sont signalés dans seulement 2 parcelles de blé sur 22 et 1 parcelle d'orge avec entre 2 et 5% de plantes porteuses maximum, soit une infestation inférieure au seuil de nuisibilité.

Aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine et aucun dégât de mouches des semis n'a été observé.

Des dégâts de lapins ont été observés sur une parcelle d'orge au stade trois feuilles en Seine-Maritime.

Le retour d'un temps ensoleillé et des températures douces incite à poursuivre les observations.

Vous retrouverez ci-après les seuils de nuisibilité pour les ravageurs d'automne.

Le prochain bulletin paraîtra mercredi 16 novembre.



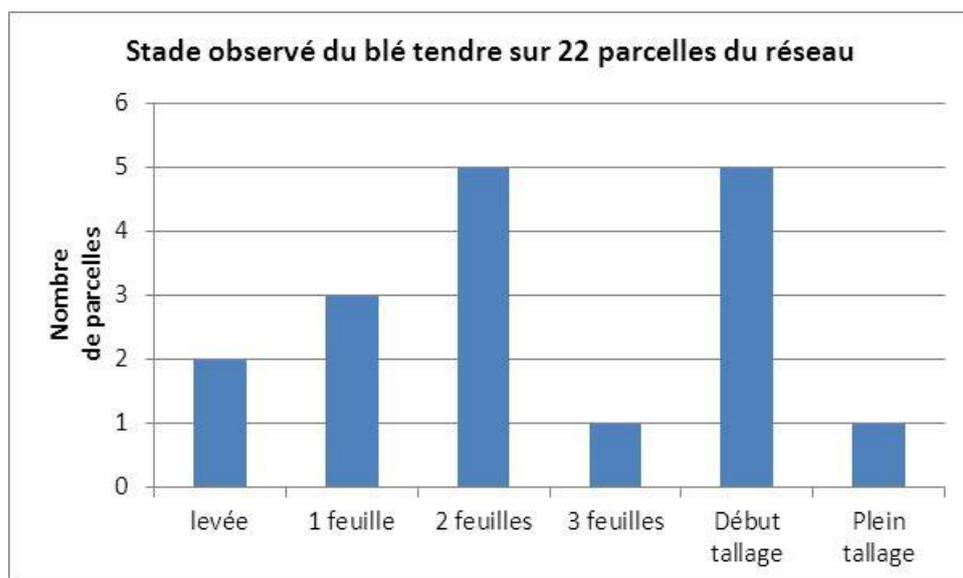
Synthèse des observations du début de semaine

OBSERVATIONS Observations réalisées en milieu de semaine sur :
Bilan de la semaine

- 22 parcelles de blé tendre
- 4 parcelles d'orge

STADES

BLE :



ORGE :

Sur les 4 parcelles d'orge observées, chacune est à un stade différent : 1 feuille, 2 feuilles, 3 feuilles et début tallage.

RAVAGEURS

(observations réalisées sur des zones non traitées molluscicides ni insecticides)

Blé et orge

BLE

Limaces : Sur les 22 parcelles observées, des dégâts de limaces ont été notés sur 4 parcelles. 3 parcelles avec moins de 5% de plantes attaquées et 1 parcelle avec 30% de plantes attaquées. Sur 3 parcelles dont 1 où des dégâts ont été signalés, des limaces grises jeunes et adultes ont été piégées avec des valeurs respectives : 1 limace /m², 4 limaces /m² et 16 limaces /m² sur une parcelle dans la Manche.

Puceron : Sur 21 parcelles observées, 2 parcelles (dans l'Eure et l'Orne) présentent des pucerons à hauteur de 2 et 5% de plantes porteuses.

Cicadelle : Aucune cicadelle n'a été comptabilisée cette

semaine, dans les 9 parcelles équipées de pièges.

ORGE

Pucerons : Des pucerons ailés ont été observés sur 1 parcelle dans l'Orne au stade début tallage (5% de plantes porteuses).

Limaces : Sur 1 parcelle au stade 1 feuille des limaces adultes ont été observées.

Dégâts de lapins : Une parcelle en Seine-Maritime présente des dégâts.

Céréales

Seuils de nuisibilité

Limaces

En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et parfois la limace noire (*Arion hortensis*).

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.

Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage (4 pièges de 0.25 m² par parcelle, à relever régulièrement). Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit.

A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.



Piège à limaces, face aluminium visible
(photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces
(photo E. Masson)

Pucerons d'automne

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle. Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Cicadelles

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018